

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Des Hautes-Pyrénées

2022-10

E X T R A I T D U R E G I S T R E
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEYREDE-JUMET-CAMOUS

S é a n c e d u 2 4 j u i n 2 0 2 2

**Nombres de
membres :**

Afférents au Conseil Municipal : 14

Présents : 14

Absents excusés : 3

Qui ont pris part à la délibération : 11

**Date de la
convocation :**

21/06/2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-quatre juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur LLOP FREDERIC, Maire**

Date d'affichage :

21/06/2022

Présents : LLOP Frédéric - DUGARDIN Georgette – SOUBIS Justine – VERDIER Jean-Michel – VIGOUROUX Aymeric – ARNE Sylvie – MONT Franck – RIBAUT Corentin – FOURCADE Fabienne - PRATCUMIAU Denis - GIRON Julienne –

Absents excusés : TADJEDDINE Stéphane – ARNE Stéphane – ESTRADE Cyril

Objet de la délibération :

**AUTORISATION DE
PASSAGE SUR TERRAIN
COMMUNAL**

Madame Julienne GIRON est nommée secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal la demande faite par la famille Arné pour autorisation de création d'un passage sur le terrain communal, pour désenclaver les parcelles B456 et B 457.

Après en avoir délibéré et par 8 voix Pour et 3 Abstentions, le Conseil Municipal autorise la création d'un passage sur le terrain communal ; sous réserve de la prise en charge totale des travaux et des busages par M Arné. Les buses devront être posées en continu de la buse existante et au même diamètre.

Fait et délibéré le 24 juin 2022 à Beyrède-Jumet-Camous.

Le Maire
LLOP Frédéric



J. Giron